

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission paritaire du 15.9.2011 sous le
n°0915S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL cinq

Prix au n° 1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 2 au NICE-SNES n° 223 de août 2012
S3 aux S1 + CA - Nice, le 24 août 2012

SOMMAIRE

P.1/1 Changeons la donne !
P.2/2 Urgence pour notre académie...
P.3/3 Conseil syndical de rentrée
P.4/3 Accueillir les stagiaires
P.5/3 Rentrée 2012 : ...
P.6/3 Syndicalisation
Annexe 1 : Affiche Etats des lieux
Annexe 2 : convocation au C.S.A.
Annexe 3 : enquête de rentrée

Changeons la donne !

Après ces quelques semaines de congés bien méritées, nous voilà au seuil d'une nouvelle année scolaire. Nous devons faire en sorte tous ensemble que des perspectives nouvelles, contrairement aux années précédentes, deviennent réalité. C'est bien le sens des résultats de toute une série de consultations (élections professionnelles, présidentielles, législatives et internes à notre organisation).

En octobre 2011, les personnels du second degré en votant majoritairement pour les listes présentées par le SNES-FSU ont rappelé le consensus qui existe dans nos professions pour voir la mise en œuvre d'un second degré unifié permettant à tous les élèves d'envisager leurs études secondaires dans un cursus cohérent allant du collège aux séries diversifiées des trois voies du lycée. C'est aussi un vote qui rappelle la nécessité de rompre avec le dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux, la nécessité de rebâtir pour les stagiaires une formation professionnelle en alternance lors de l'année de stage et de renoncer à la réforme scélérate sur l'évaluation des personnels.

Au dernier trimestre de l'année scolaire, les thèses développées par le SNES-FSU au nom de la profession ont trouvé un écho favorable auprès de la majorité des députés et du nouveau gouvernement. Certaines mesures positives ont été prises (abrogation du décret sur l'évaluation, décharge certes insuffisante accordée aux nouveaux stagiaires, liste complémentaire pour les CPE, abolition de la vacation) mais nous sommes encore au milieu du gué. Nous sommes encore loin du plan d'urgence demandé par le SNES-FSU pour la rentrée 2012 et de la politique de rupture que nous sommes en droit d'attendre. L'investissement dans l'Education est incontournable, c'est ce que devra traduire la prochaine loi d'orientation sur l'Ecole. Il est urgent d'améliorer nos conditions de travail et cela passe obligatoirement par des pré recrutements avant le master, qui ne peuvent pas seulement correspondre aux 6 000 contrats de génération prévu au mois de janvier 2013, et une revalorisation de nos salaires incluant une revalorisation du point d'indice et refonte des grilles indiciaires.

Les syndiqués du SNES ont renouvelé très majoritairement leur confiance au courant Unité et Action lors des élections internes confirmant ainsi la nécessité de continuer à bâtir des actions les plus unitaires possibles et avec le plus grand nombre. C'est toujours dans cet esprit que le SNES-FSU organisera avec le SNEP et le SNUEP les états généraux du second degré dans le courant du 1er trimestre afin de peser sur la future loi d'orientation qui doit prendre en compte les revendications de la profession. Ce sera l'occasion à chacun de se faire entendre.

Richard Ghis

Urgence pour notre académie : remplissez les cahiers de doléances

La rentrée 2012 s'annonçait difficile, après 5 années de suppressions massives d'emploi mais les éléments démographiques communiqués lors des Comités Techniques de début juillet font craindre le pire. La pression démographique sur les lycées va être très importante et les services du rectorat via les départements sont dans l'incapacité faute de moyens financiers et humains d'ouvrir le nombre de classes permettant d'assurer un accueil de tous les élèves. Les effectifs des classes sont donc à nouveau prévus à la hausse en collège comme en lycée.

Le SNES-FSU appelle tous les personnels à participer aux heures d'informations syndicales organisées dans tous les établissements pour y porter la réalité de ce que nous vivons au quotidien. Nous proposons que tous les établissements soient représentés lors des assemblées générales des sections d'établissements qui se tiendront le mercredi 5 septembre à 14h 30 à Nice et à 15h30 à Toulon dans les locaux du SNES.

Il est urgent et indispensable de montrer à tous les décideurs et à tous les niveaux que la situation dans l'Education n'est plus tenable. Nous avons un besoin vital de nouveaux personnels pour permettre de retrouver des effectifs par classe qui ne soient pas pléthoriques et assurer des travaux en petits groupes. Les vies scolaires sont aussi dans une situation très tendue : le manque criant de postes de CPE et la baisse drastique du nombre d'AED ne sont plus supportables. Quant à l'orientation, alors que les demandes des familles et de nos élèves sont très fortes, les dégâts provoqués par le non remplacement des Co-Psy partant à la retraite font que le service public n'est plus en mesure d'assurer sa mission.

La nouvelle loi d'orientation se doit de prendre en compte ces réalités pour que ces situations n'existent plus. Il faut donner aux élèves et aux personnels des conditions de travail décentes. Cela passe aussi par une programmation pluri annuelle d'un rattrapage pour que notre académie ne reste pas la lanterne rouge en termes de conditions de travail et d'études. Il faut mettre en œuvre des pré recrutements pour dépasser la crise de recrutement qui frappe le second degré depuis plus de trois ans et augmenter aussi de manière sensible les salaires.

Assemblées générales des sections d'établissement (S1)

Mercredi 5 septembre 2012

Faisons le point sur les conditions de rentrée

Nice : local du SNES, 14h30

264 Bld de la Madeleine.

Toulon : local du SNES, 15h30

208, rue E. Ollivier.

Conseil syndical de rentrée

Un conseil syndical se tiendra à Nice **dans les locaux du SNES le mardi 18 septembre** au lycée du Coudon à La Garde.

Ce sera l'occasion de tirer un premier bilan des actions menées et de préparer les suites en fonction des réponses du gouvernement. Organisons-nous pour que chaque établissement soit représenté. Vous trouverez en annexe une convocation.

Accueillir les stagiaires

Si cette rentrée s'annonce un peu meilleur pour nos collègues stagiaires avec une décharge effective de service de 3 h (15h pour les certifiés, 12h pour les agrégés) grâce aux actions initiées et développées par le SNES-FSU, cela ne suffit pas pour l'avenir.

Il faut bien sûr s'assurer que nos collègues stagiaires ne se voient pas imposer d'heures supplémentaires et les aider lors de la pré rentrée à leur installation. Pour tout problème, les concernant n'hésitez pas à contacter la section académique du SNES-FSU.

Le SNES-FSU organisera pour eux une demi journée de formation syndicale le mercredi 21 novembre 2012 à Nice et à Toulon.

Rentrée 2012 : le SNES exige la transparence

Le Comité Technique Ministériel du 19 juillet et le collectif budgétaire adopté le 20 juillet par l'Assemblée nationale ont confirmé l'octroi de quelques moyens supplémentaires dans le second degré. Pour notre académie, ce sont 3 postes de CPE supplémentaires (1 pour le lycée de Drap qui ouvre à cette rentrée et 2 supports stagiaires en plus) mais aussi 54 AED et 12 assistants de prévention et sécurité. Cela pourrait donner une petite bouffée d'oxygène à condition que ces moyens soient répartis dans la transparence et l'équité. Le SNES a donc interpellé le recteur pour exiger qu'un Comité Technique Académique soit réuni avant la rentrée pour étudier la répartition de ces nouveaux moyens. Pas de réponse à ce jour ! Nous serons extrêmement vigilants à la rentrée.

Syndicalisation

La campagne de syndicalisation commence. La circulaire « trésorerie » a été adressée aux trésoriers de chaque établissement. Rappelons que la force du syndicat se mesure aussi à son nombre d'adhérents. Vous trouverez le matériel et le barème de cotisation sur le site du SNES académique www.nice.snes.edu

Nice, le 22 août 2012

Objet: **CONVOCATION** du Conseil Syndical Académique

Nom et prénom:

Etablissement:

Cher(e) Camarade,

Un Conseil Syndical Académique se réunira le

Mardi 18 septembre 2012 de 9h30 à 17h

Au lycée du Coudon
Avenue Toulouse-Lautrec
La Garde

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, ta présence est indispensable.

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n°82-447 du 28.5.82 et circulaire du 18.11.82).

Bien cordialement,



Alain Galan,
secrétaire administratif



Richard Ghis,
secrétaire général

Urgence : Etats des lieux

⇒ Programmation pour
l'école

⇒ Valoriser nos métiers

Participer à une heure d'information syndicale

Remplissez le cahier de doléances

Assemblée générale des sections d'établissement (S1)

Mercredi 5 septembre 2012 à 14h30

A Nice, au local du SNES à 14h30

Bd de la Madeleine

A Toulon, au local du SNES à 15h30

208, rue E. Ollivier.